



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

location

Question écrite n° 123175

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont alerte M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur la hausse continue du prix des loyers en 10 ans. D'après un constat établi par l'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne, les loyers auraient augmenté, entre 2001 et 2011, de 50 % à Paris et de plus de 40 % en petite et grande couronne ; cette évolution s'observerait également dans l'ensemble des grandes villes, la progression des loyers étant bien supérieure à la hausse des revenus et des prix à la consommation. Les conséquences directes en sont que d'une part, de plus en plus de ménages sont amenés à consacrer près de la moitié de leurs ressources au seul paiement de leur loyer et que le marché locatif opère un « tri social » au détriment des familles modestes et moyennes. Face à de telles dérives, il convient de ne pas se limiter à la taxation des loyers supérieurs à 40 euros du m² pour les toutes petites surfaces mais d'aider le marché à se réguler en procédant par exemple à l'encadrement des loyers à la relocation ou à la maîtrise des loyers lors de la mise sur le marché pour enrayer l'aggravation des inégalités, comme le proposent les parlementaires de gauche. Aussi elle lui demande les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123175

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2011, page 12454

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)